

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 10 janvier 2025, à 09h.

Objet : Sinistre électrique

Hier, jeudi 09 janvier 2025, nous avons subi un sinistre de dommage électrique sur notre site de Cofidur Seico à Malville (44).

Cela n'a pas entraîné d'incendie mais un arrêt temporaire de l'activité.

Nous avons – pour des raisons de sécurité – demandé aux salariés de rentrer chez eux. Nous espérons que la reprise du travail se fera au plus tôt.

A ce stade nous n'envisageons pas d'activité partielle ; nous pensons utiliser la modulation du temps de travail.

Enedis est intervenu hier soir pour remettre l'électricité sur le site.

Nous commençons dès aujourd'hui la vérification de nos moyens et la remise en fonctionnement des équipements industriels.

Gilles DELAUNAY
Directeur des Ressources Humaines
Et de la Communication